

World Ranking Competitions

Q&A pour organisateurs de courses sur route



World Athletics a décidé qu'à partir du 1er janvier 2023, seuls les résultats obtenus lors de courses officiellement enregistrées auprès de World Athletics au moins 30 jours avant la date de la course seront reconnus pour le World Ranking ou comme limites pour des championnats internationaux. Ces courses porteront l'appellation « World Ranking Competitions ».

1. Quelles courses peuvent être enregistrées ?

Toutes les performances réalisées lors d'une course de 5 km, 10 km, 15 km, 10 miles, 20 km, semi-marathon, 25 km, 30 km et marathon peuvent être prises en compte pour le World Ranking. Pour cela la course doit impérativement disposer d'un [certificat de mesure international](#).

2. Qui décide si une course est ou non une World Ranking Competition ?

Chaque organisateur décide lui-même si sa course doit ou non être enregistrée comme World Ranking Competition. Les performances obtenues à des courses qui ne sont pas enregistrées, ne comptent pas pour le World Ranking et pas comme limites pour des événements internationaux majeurs (toutefois, dans la mesure où la course dispose d'un certificat de mesure national elles comptent pour la liste nationale des meilleurs ou comme records nationaux ou meilleures performances nationales).

3. Pourquoi un organisateur doit-il enregistrer sa compétition comme World Ranking Competition ?

Seules les courses enregistrées permettent désormais d'atteindre des limites et de gagner des points de World Ranking. L'enregistrement correspondant d'une course est donc extrêmement important pour tous/toutes les athlètes – aussi ceux/celles venant de l'étranger – qui visent des objectifs internationaux (par ex. la participation à un championnat international). Ces athlètes ont besoin d'un maximum de World Ranking Competitions ; ils/elles axeront leur planification sur ces courses.

4. Comment enregistrer une course comme World Ranking Competition

- **Enregistrement sur la [plateforme de World Athletics](#) :**

La course doit être enregistrée sur la plateforme de World Athletics au plus tard 30 jours avant son déroulement. Si vous n'avez pas encore de Login sur cette plateforme, vous devez tout d'abord vous enregistrer, Swiss Athletics devant autoriser chaque organisateur dans une première étape intermédiaire.

Les organisateurs autorisés peuvent ensuite saisir leur course sur la plateforme World Athletics sur => *New Application* et la libérer pour autorisation.

Remarque : sous => Competition Format, il faut normalement sélectionner "Invitational/Open".

Aussi bien Swiss Athletics que World Athletics doivent ensuite autoriser la course. Une fois l'autorisation accordée, la course sera mentionnée dans le calendrier international de compétition de World Athletics. De plus l'organisateur obtient le droit d'utiliser le logo World Ranking Competition (par ex. sur le site web).

- **Enregistrement de la course minimum en [catégorie 2](#) dans le [Guide des courses de Swiss Running](#) :**

La course est publiée dans le Guide des courses de Swiss Running. L'organisateur ne peut pas placer le label « World Ranking Competition », mais Swiss Running l'ajoutera dès que World Athletics aura autorisé l'événement. S'il manque des labels, il est en tout temps possible de l'annoncer à info@swiss-running.ch.

PARTENAIRE

Important : Afin de pouvoir respecter le délai des 30 jours, l'organisateur doit lancer cette procédure au moins deux mois avant le déroulement de la course.

5. Est-ce que les Label Road Races doivent également être enregistrées ?

Non, les Label Road Races sont par définition des World Ranking Competitions et il n'est pas nécessaire de les réenregistrer.

6. Combien coûte un enregistrement comme World Ranking Competition ?

Les organisateurs qui se font enregistrer comme World Ranking Competition chez World Athletics, paient une taxe de CHF 50 à Swiss Running. Celle-ci sera facturée aux organisateurs durant l'année en cours. Swiss Running paie ainsi la taxe prélevée par World Athletics pour les World Ranking Competitions.

Pour toute question :

Swiss Running
Andrea Schneider
info@swiss-running.ch
031 359 73 00